

Immigration : l'exécutif dans le piège de LR

Le gouvernement a besoin de la droite pour faire voter sa loi. Or, Les Républicains durcissent le ton sur le sujet

Qui piégera l'autre ? Au lendemain de l'offensive du parti Les Républicains (LR), dans *Le Journal du dimanche* (JDD) du 21 mai, qui présente des idées radicales pour « reprendre le contrôle » d'une immigration « de masse », l'exécutif tente de masquer son trouble. Dans un entretien à trois voix, Eric Ciotti, patron du parti LR, Bruno Retailleau, président du groupe de sénateurs du parti de droite, et Olivier Marleix, chef de file des députés LR, détaillent deux futures propositions de loi, dont une révision constitutionnelle : référendum ouvert à la politique migratoire, dérogation au droit européen, rétablissement du délit de séjour clandestin...

Une initiative visant à couper l'herbe sous le pied d'Emmanuel Macron, dont le projet de loi sur l'immigration a été ajourné puis ressuscité à sept reprises. Le tout, accompagné d'une menace, présentée par Olivier Marleix : celle du dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée nationale si le gouvernement tentait de faire passer « un texte laxiste », en ayant recours à l'article 49.3 de la Constitution, qui permet de faire adopter un texte sans vote. Or, pour l'adoption de son futur projet de loi au Parlement, le gouvernement a besoin de la droite, qui reste un partenaire essentiel pour obtenir un compromis.

Deux mois après avoir réchappé à la censure à l'Assemblée nationale, le gouvernement d'Elisabeth Borne est pris à son propre jeu. Le 26 avril, la première ministre avait reporté le projet de loi immigration en ciblant les responsables LR, accusés d'être incapables de « dégager une ligne commune entre le Sénat et l'Assemblée ». Mânière d'insister sur le désordre idéologique qui règne au sein d'un parti éprouvé par les batailles internes sur les retraites.

Un allié récalcitrant

Depuis la fin mars, le projet de loi gouvernemental était suspendu, après avoir été durci en commission des lois du Sénat. Le président du Palais du Luxembourg, Gérard Larcher, avait demandé à l'exécutif de ne pas l'inscrire à l'ordre du jour, redoutant un nouveau psychodrame au sein des LR après celui des retraites... Une aubaine pour Matignon, où l'on jugeait « effrayant » ce texte remanié par les sénateurs, qui supprimait notamment l'aide médicale d'Etat (AME), permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins. Lorsque, le 9 mai, Elisabeth Borne annonce qu'un projet de loi sera finale-



La première ministre, Elisabeth Borne, et le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, à l'Assemblée nationale, le 16 mai. EMMANUEL DUNAND/AFP

ment prêt dès juillet, en confiant les concertations au ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, la majorité croit détenir la clé pour piéger l'allié récalcitrant : jouer l'opinion publique contre la droite, qui devra justifier devant ses électeurs tout rejet de mesures contre l'immigration illégale.

Lors d'un déjeuner à Beauvau, le 11 mai, M. Darmanin et son collègue au ministère du travail, Olivier Dussopt, pensent qu'une majorité de Français soutiennent les régularisations de travailleurs sans papiers dans les métiers en tension et l'expulsion facilitée des délinquants étrangers. « On ne risque pas – contrairement aux retraites – d'éprouver l'impularité, il n'est donc pas question de payer les pots cassés et de porter la responsabilité du blocage », résumait alors le député macroniste de la Vienne Sacha Houlié, président de la commission des lois.

Las, après avoir caffouillé dans sa composition – entre les annonces d'un texte imminent par M. Macron et les reculs opérés par

Mme Borne –, le gouvernement et sa majorité relative se voient aujourd'hui contraints de réagir au piége de LR. Avec une ligne rouge : la révision de la Constitution assortie d'une dérogation au droit européen est « inenvisageable », a prévenu M. Dussopt, lundi, sur Franceinfo, car elle « stigmatiserait la position de la France au sein de l'Union européenne ».

Dans la majorité, certains députés s'émeuvent face à des propositions plombant dans le programme du Rassemblement national. « Les LR se fondent sur la pensée de la droite extrême », s'indigne Stéphane Dupont, député appartenant Renaissance du Maine-et-Loire, en n'imaginant pas « des négociations sur cette base ». L'exécutif envisage pourtant de négocier sur certaines des propositions de LR, « en cours d'étude », indique-t-on à Beauvau. « Notre objectif est d'aboutir à un texte équilibré et respectueux de nos valeurs », a rappelé dimanche l'entourage d'Elisabeth Borne à l'AFP. Les LR brandissent leur propre ligne rouge : dans

Les macronistes se disent désormais prêts à discuter de l'aide médicale d'Etat, que LR veut supprimer

Le JDD, ils présentent comme « non négociable » leur demande de retracs des régularisations dans les métiers en tension. Une mesure pourtant gage d'équilibre, aux yeux de la majorité. Il est « trop tôt » pour en décider, dit-on au ministère de l'intérieur, où l'on étudie la possibilité de favoriser les régularisations en passant par les préfets plutôt que par la loi. De même, l'exécutif se dit disposé à discuter de quotas migratoires réclamés par la droite. « Sauf que les métiers en tension sont une forme de quota : si le métier n'est plus en tension, le plafonnement de titres

de séjour est atteint », observe Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

« Il n'y a pas de tabou »

Dans les rangs macronistes, le changement de ton le plus notable concerne l'AME, que LR veut supprimer. Mi-avril, Sacha Houlié avait prévenu Elisabeth Borne qu'il n'était pas « question de céder sur les quotas et la suppression de l'AME ». Désormais, le député envisage de discuter avec LR sur le « patrimoine de soins » inclus dans l'AME, une première. « Il n'y a pas de tabou », enchaîne Sylvain Maillard, vice-président du groupe Renaissance à l'Assemblée, si « le principe » de l'AME est maintenu.

L'opération médiatique du trio LR contraint le gouvernement à accélérer la cadence. Jusqu'ici indecis, l'exécutif devrait reprendre son texte adopté par les sénateurs, plutôt que d'en écrire un nouveau, indiquait lundi l'entourage de M. Darmanin. Mais aucune consultation formelle n'a

encore eu lieu entre le locataire de la Place Beauvau et les représentants LR depuis le 9 mai, confie Bruno Retailleau.

Affable dans les urnes, la droite courtisée par la majorité parvient, comme lors de la réforme des retraites, à imposer son tempo au gouvernement. Les textes de LR ne sont cependant pas encore écrits et ont peu de chances d'être votés. « LR lance la balle trop loin », juge Hervé Marseille, président des sénateurs centristes, en disant « chercher » de son côté « la conformité avec les règles européennes ».

Le choix de l'affichage, plus que de la crédibilité ? La dernière fois que MM. Ciotti, Marleix et Retailleau avaient posé tous les trois, c'était le 12 janvier en sortant de Matignon, au début des négociations sur la réforme des retraites. Ils avaient alors assuré que « les bases d'un accord [avec le gouvernement] étaient posées ». Avant de s'éparpiller au gré des divisions internes. ■

CLAIRE GATINOIS
ET IVANNE TRIPPENBACH

Après les divisions sur les retraites, LR veut afficher une image d'unité

En déposant deux propositions de loi sur l'immigration, la droite tente de rassembler ses troupes avec un thème consensuel en interne

Ces dernières semaines, Eric Ciotti ne donne jamais d'entretien sans évoquer le Danemark. Mercredi 24 mai, le président du parti Les Républicains (LR) est d'ailleurs attendu à Copenhague pour observer sur place l'une des politiques les plus restrictives d'Europe (menée par un gouvernement social-démocrate) en matière d'immigration. Ce déplacement prolonge l'offensive de la droite sur cette thématique, commencée trois jours plus tôt dans *Le Journal du dimanche* (JDD), avec une série de mesures radicales dévoilées par le député des Alpes-Maritimes en compagnie du patron du groupe LR à l'Assemblée nationale, Olivier

Marleix, et son homologue au Sénat Bruno Retailleau.

Le mot d'ordre est facile à retenir : « Mettre un coup d'arrêt à l'immigration de masse ». Depuis, la droite semble renforcer les rangs derrière ses chefs. « Il s'agit d'une rupture dans la politique migratoire, quelque chose qui n'a jamais été dit par un parti de gouvernement depuis trente ans », salut Pierre-Henri Dumont, un des spécialistes du sujet chez LR, au micro de BFMTV. Deux semaines plus tôt, le député du Pas-de-Calais et son ami et collègue du Lot, Aurélien Pradié, plaident pourtant dans une tribune au JDD pour un référendum d'initiative partagée sur le sujet. La forme change, mais le fond reste le même.

Les deux propositions de loi (une constitutionnelle, l'autre ordinaire) que LR doit déposer cette semaine tiennent de contre-projet à la loi immigration que prépare le gouvernement, devenant une aréna. « La majorité hésite depuis des mois, elle avance, retire, remet ce texte, observe la secrétaire générale, mais l'essentiel est ailleurs : en fait, avec cette offensive sur un de ses thèmes chers, la droite cherche à se requinquer après des mois passés à se déchirer sur la réforme des retraites. Car, au sein du parti, le sujet de l'immigration est moins élévante et permet de rassembler des troupes divisées, tout en étant à l'initiative. Une démarche « à usage interne et externe », analyse Hervé Marseille, le président du groupe centriste au Sénat (allié à LR). « Cela leur per-

met de se retrouver, parce qu'ils s'étaient dispersés façon puzzle, en plus d'établir une ligne de front avec le gouvernement ».

Accusé par la majorité d'avoir été un allié peu fiable sur la réforme des retraites, LR cherche à marquer sa différence sur un sujet régional, quitte à beaucoup appuyer sur sa jambe droite. Ce qui ne passe pas inaperçu du côté du Rassemblement national (RN), où on n'a pas tardé à brandir des brevets de propriété intellectuelle pour crier au voleur. « C'est un copié-collé quasi-mots pour mots des propositions de Marine Le Pen sur ce sujet », se défend Mme Genevard, en rappelant que certaines mesures préconisées par LR figuraient déjà dans une proposition de loi d'Eric Ciotti en 2017, visant notamment à faire régler par le Parlement des quotas d'immigrés.

Pour le patron de LR, cette offensive sur son sujet de prédilection a au moins le mérite d'occuper l'espace avant le 8 juin, jour où sera examiné à l'Assemblée le texte du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires proposant d'abroger la réforme des retraites. Avec la perspective de retrouver la fracture entre défenseurs et détracteurs de cette loi. ■

ALEXANDRE PEDRO